

246 P x NP DM32

Renée Poliquin,
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Projet d'établissement d'un lieu d'enfouissement
technique à Danford Lake
Allyen-et-Cawood **6212-03-112**

RE : LET au lac Danford – Mémoire et présentation

(English version below)

Je suis ici aujourd'hui pour exprimer les intérêts et soucis de plusieurs groupes d'intérêts : De un, la famille Fowler, propriétaires du 73 Chemin Thibault, lac McCauley, deuxièmement le réseau étendu de notre famille et les amis qui ont fait du lac et les environs leur lieu de vacances pour les dernières 18 années que nous possédons cette propriété, et finalement les intérêts des résidents de cette région qui ont droit à une solution durable pour la gestion des leurs matières résiduelles.

Je suis contre l'installation du site d'enfouissement technique dans la municipalité d'Allyen-Cawood proposé par LDC.

Mon opposition est basée sur les points saillants suivants :

- L'importance que suggère les impacts environnementaux (le trafic, bruit, pollution, etc.)
- L'absence d'une stratégie régionale pour la gestion des déchets (Il n'y a aucune justification pour le projet)
- Manque de transparence face au processus (choix de l'emplacement et du fournisseur, autorisation, appel d'offre public)

Impact environnementaux

Mauvaise gestion de ressources naturelles, perte de flore et faune, pollution d'eau de surface et souterraine, émissions de gaz à effet de serre, invitation aux mouettes et les rongeurs, les soucis reliés au transport et la dévaluation des propriétés, sont parmi les nombreuses questions entourant ce projet.

On dit que l'emplacement proposé touchera 38.5ha de forêt, dans d'autres ressources ont conclu que le développement du site atteindra 280ha au cours des 30 années d'opérations. L'emplacement choisi est au cœur d'une zone diversifiée de forêts et de lacs, l'utilisation primaire étant la chasse, la pêche, les randonnées, la foresterie sélective et l'agriculture. Au tout début du projet, les spectateurs sur le Mont O'Brien et les pataugeurs de la rivière Picanoc pourront apprécier la vue d'une pile d'ordures. À l'avenir les gens pourront voir le passage du temps par l'augmentation de la montagne

d'ordures. Vers la fin de son opération, l'éminence de rebut dépassera 60 mètres en hauteur et sera sans doute l'emblème de la municipalité d'Alleyne-et-Cawood – 'poubelle des Outaouais.'

Le méthane et autres GES vont sûrement s'échapper de la membrane imperméable; puisque le promoteur est seulement requis d'installer un système de captage, mais les critères d'exécution ne sont pas clairs. Le gaz s'échappant des ordures contribuera au réchauffement de la terre et sera une source d'odeurs et conséquemment réduira la qualité de l'air pour les environs. On dit que le méthane capturé sera utilisé pour sécher le bois, toutefois en raison de la quantité et de la qualité variable du gaz produit, il est fort probable qu'une partie ou même l'ensemble total du gaz produit soit brûlé, sans valoriser cette source d'énergie précieuse.

Il y a aussi tout l'aspect du transport. Il me semble inconcevable de transporter des ordures une centaine de kilomètre chaque jour, tout en gaspillant une source d'énergie non-renouvelable de si haute valeur. De plus, il y a la congestion, l'augmentation du bruit, les dommages aux routes provinciales, le risque plus élevé d'accidents, et la litière que devient les chaussés en acceptant d'accommoder le passage de 120 camions de déchets par jour sur les routes 105 et 301. Qui payera les frais accrus reliés au pétrole, les réparations de route, l'entretien des chaussés, les blessures potentiels, etc.?

Mais plus inquiétant est la possibilité d'un accident environnemental, tel qu'une fuite à travers la geo-membrane, du dommage ou déficience au système de canalisation pour le lixiviat. J'ai de la misère à concevoir comment on peut procéder pour résoudre un problème qui est enterré sous une pile d'ordure plus de 60m en hauteur. Encore moins évident est une solution permanente pour la période post-fermeture. Le promoteur planifie de creuser plus de fossés et de puits de drainage pour créer des dépressions dans la nappe phréatique. En cas d'une fuite de gaz, on propose de creuser encore plus de trous et de fossés, qui seront placés à l'intérieur et autour du site, je suis sceptique de la performance de tel plan d'urgence. D'après moi les mesures de prévention et d'atténuation sont simples; nous devons éviter à tous prix d'enfouir les matières résiduelles dans le sol.

Le débat sur les impacts environnementaux du projet ne cherche pas à définir s'il pollue ou non, mais plutôt à quelle degré. Le promoteur et son panneau d'experts admettent que même un site bien entretenu et opéré va polluer, mais est quand même conforme aux normes du Québec. À l'autre bout du Spectrum, la recherche suggère que les sites d'enfouissements techniques peuvent et vont faillir, et avec des conséquences catastrophiques. Pour simplement rester sous les normes et minimiser les effets nuisant à l'environnement d'un LET, l'un doit travailler très fort. Il faut une

méthode d'opération et d'entretien vigoureuse, une gestion scrupuleuse et de vigilance perpétuelle. Il me semble que l'effort requis est extrême, surtout lorsqu'on réalise que nous voulons utiliser un concept Américain des 1970, avec une technologie nordique des années 80, comme solution à long terme pour la disposition de nos déchets. Ne serait-il pas plus simple, plus efficace, plus sage et surtout de meilleure intention durable d'investir dans une technologie conçue pour le futur et non essayer d'en adapter une du passé?

Manque de stratégie régionale de gestion des déchets

Le 30 septembre, 2000 l'édition de *GAZETTE OFFICIELLE DU QUÉBEC* a émit la *LOI SUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT - LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 1998-2008*. Dans cette publication, le gouvernement du Québec a souligné le besoin d'améliorer la façon dont les déchets étaient traités dans la province. Certains des principes de base parlent de la nécessité de réutiliser et valoriser des matériaux, la responsabilité régionale, l'inclusion publique et la fermeture des dépotoirs de tranché dans certains secteurs. Tous ces principes sont afin d'améliorer l'environnement, de favoriser la conservation des ressources et instruire le public sur ce qu'ils peuvent faire pour aider.

Quand ont entame le sujet de 'Développement Durable', ont identifié les ordures comme une source d'énergie potentiel et une ressource durable. De plus en plus ont réalise que les déchets doivent être séparés et traités aussi près que possible de leur source, afin de permettre la réutilisation efficace d'énergie, la réduction du transport et pour minimiser les besoins des sites d'enfouissement. Alors, pourquoi considérons-nous un site d'enfouissement technique qui brûle le méthane, prend de l'espace dans une région sauvage et qui est situé à plus de 100km de la source principale de déchets?

Comme suivit à la Loi sur la qualité de l'environnement, les MRC on dut développer un plan de gestion pour les matières résiduelles en 2002 et le mettre à jour tous les 5 ans. Le but étant de développer un plan adapté aux besoins régionaux. Les objectifs étaient de valoriser 65% des déchets récupérables et de trouver une alternative aux dépotoirs de tranché, par janvier 2009.

- La MRC de La Vallée de Gatineau a publié son plan de gestion des déchets en juin 2006, et elle a évalué un site d'enfouissement comme légèrement meilleur qu'un dépotoir en tranché. Le plan conclut que la gazéification est la solution la plus favorable pour la région.
- La MRC de la Pontiac a indiqué pendant les démarches du BAPE qu'elle n'a fait aucun engagement au site d'enfouissement proposé et continue à évaluer d'autres options.

- La ville de Gatineau a publié en octobre 2005 qu'elle maintiendrait Lachute comme son récipient de déchet résiduel jusqu'à une solution adéquate est trouvé. En attendant la ville de Gatineau déclare qu'ils poursuivront l'incinération, la gazéification, la digestion anaérobie et les technologies de vitrification près de la ville. On y mentionne que la considération sera donnée à l'emplacement proposé dans la municipalité d'Alleyne-et-Cawood, mais il n'y a aucune indication que c'est la solution désirée.

Ainsi pourquoi discutons-nous toujours de ce site d'enfouissement chez Alleyne-Cawood si les régions n'identifie même pas ce site ou la technologie en question comme favorable? Les MRC n'ont pas encore déterminé quelle est la solution appropriée. L'option est-elle considérée seulement parce que le temps s'écroule? Les MRC ont pris du retard en produisant leurs plans de gestion, est-ce que leurs conclusions seront ignorées afin de prendre une décision rapide, qui aura des répercussions permanentes?

Une fois que le LET est créé, les dommages seront faits. Je suppose, le cas échéant, qu'il sera très coûteux de briser un engagement à long terme avec le fournisseur. Même si les plans des MRC excluent par la suite le besoin d'un site d'enfouissement technique, le fait qu'il est déjà établi, je suis convaincu, qu'il attirerait les déchets de l'extérieur de la région, ou même de l'Ontario – il ne faut pas oublier qu'un des partenaires au projet est Cohen et Cohen une compagnie de démolition en Ontario.

Je ne crois pas que les MRC sont prêtes à dévoiler leurs plans de gestion des déchets. Basé sur ce que j'ai entendu durant le processus du BAPE, je suis sceptique qu'aucune d'elles voient un enfouissement technique comme solution à la gestion des déchets. J'irais même encore plus loin et je dirais que la plupart des gens ici pensent qu'un site d'enfouissement est une solution archaïque. Donc, je le dis encore une fois: Pourquoi sommes-nous ici ?

Manque de transparence dans le processus

La façon dont le promoteur; a approché une petite municipalité avec une proposition non sollicitée; est parvenue d'une façon ou d'une autre à gagner l'accès privilégié d'une propriété de la couronne; est la raison pour le processus du BAPE; et a créé l'impression que les intérêts d'une compagnie privée et d'un petit groupe de citoyens locaux sont plus importants que ceux de la communauté dans son ensemble. Il n'y a aucune évidence qu'un site d'enfouissement technique est convoité par le gouvernement régional, qu'il a eu un procédé de choix d'emplacement, un appel d'offre ou même un procédé de choix de fournisseur. Les contribuables doivent être assurés que les processus requis sont respectés, lors de l'allocation des fonds publics.

C'est le public qui a déclenché le processus de BAPE, et il a travaillé avec ardeur pour comprendre pourquoi ce projet est considéré à cet endroit et par ce fournisseur de service. La responsabilité est tombée sur les épaules de la population étant obligée de se renseigner sur les caractéristiques d'un LET et les alternatives disponibles. Lorsque nous savons tous que c'était la responsabilité des municipalités d'évaluer ces options, consulter le public et développer un plan de gestion des déchets. Il est terrifiant de penser que cette épreuve entière aurait pu passée inaperçue si les citoyens intéressés ne s'étaient pas impliqués.

Conclusion

En résumé, ce site d'enfouissement proposé "MégaDump" doit être arrêtée. Il n'y a aucune stratégie régionale qui a identifié le besoin d'un site d'enfouissement. Il y a un manque de transparence dans le processus et l'impact sur l'environnement est monumental et non-acceptable.

En réfléchissant sur toute l'information obtenue, j'ai de sérieuses questions fondamentales. Quand un projet portant une importance environnementale aussi grave que celle-ci, doit être géré de façons incroyablement scrupuleuse seulement pour minimiser les effets secondaires, je me demande si le LET proposé va fonctionner comme ont le prétend?

Il est clair que cette proposition ne répond pas aux besoins de la gestion des déchets pour la région. Il répond simplement aux bienfaits des actionnaires de LDC. Si le projet est approuvé les seuls bénéficiaires seront ces actionnaires. C'est les communautés environnantes, les contribuables et l'environnement qui en paieront les frais, pour des centaines à venir.

Sincèrement,

La Famille Fowler
73 Chemin Thibault
Kazabazua, QC

Renée Poliquin,
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

RE : LET au lac Danford – Brief and Presentation

(Version française au-dessus)

I am here today representing and expressing the interests of the Fowler family, owners and taxpayers of the recreational property at 73 Chemin Thibault on Lac McCauley, of the extensive network of family and friends that have made Lac McCauley and the surroundings their holiday choice for the 18 years that we have owned this property, and also the interests of the residents of this Outaouais region who need a sustainable waste management solution.

I am opposed to the recommendations put forward by LDC, for a massive scale technical landfill operation in the municipality of Allevyn-and-Cawood.

My opposition is based on the following:

- Significant Environmental Impact of the proposal (pollution, traffic, noise, etc.)
- Absence of a regional waste management strategy (no justification for the project)
- Lack of transparency in the process (site and vendor selection, approvals, public disclosure)

Environmental Impacts

Poor land and resource management, loss of native flora and fauna, greenhouse gas emissions, ground and surface water pollution, seagulls and rodents, transportation concerns and property devaluation are some of the many issues surrounding this project.

The proposed landfill site is said to impact 38.5ha in some reports and ultimately 280ha in others over the next 30 years. The site selected is in the heart of a diverse forest and lake district, the primary land use being hunting, fishing, hiking, limited forestry and some farming. In the early years, onlookers can enjoy the sight of a garbage dump while hiking the adjacent Mont O'Brien or paddling the Picanoc River. In the future people will be able to track the passage of time by the height of the garbage mountain. In 30 years a 60 metres high residual waste mound is certain to be a substantial landmark and legacy to the municipality of Allevyn-and-Cawood, the dump of the Outaouais.

Methane and other GHG's are sure to escape the impermeable membrane. The proponent is only required to install a capturing system, but its performance criteria are unclear. The released landfill gas will contribute to global warming and be a source of odours and poor air quality for the surroundings. The captured methane supposedly will be used for the drying of wood. However due to the inconsistent quantity and quality of the gas produced it is likely that all or part of the landfill gas will be flared, further releasing GHG's without using this precious energy source.

Furthermore, can there be a less productive use of non-renewable fossil fuels than trucking garbage hundreds of kilometres a day, not to mention the associated noise, traffic congestion, damage to provincial roadways, increased accident risk, and road side litter associated with this 120 truck a day operation. Who will pay for the increased transportation costs as fuel prices increase, the road repairs, the roadside clean-up, the potential injuries, etc?

Even more troubling is the possibility of an environmental accident, such as the geomembrane leaking, the drainage system breaking or malfunctioning. I have a hard time conceiving how you fix a problem which is buried under a 60m high pile of garbage, left alone for a hundred years after the closure of the dump. The proponents' solution is to create more trenches and core more drainage pits to create depressions in the water table. In the event of gas leakage, it is said that even more holes and trenches will be placed inside and around of the landfill, I fail to see the correlation. I would think that not putting residual waste in the ground would be the simplest prevention measure.

There is no debate on whether or not the proposed engineered landfill site will have adverse effects on the environment. The proponent and his panel of experts admit that even a properly managed site will pollute, but to within the Quebec norms. Other research suggests that engineered landfill sites can and will fail with catastrophic results. To minimize, not eliminate the environmental effects requires incredible amounts of work, vigorous upkeep, scrupulous management and perpetual vigilance. It seems like a lot of effort to make a 1970 American concept, with 1980's Nordic technology, a viable solution for waste disposal. Would it not be simpler, more efficient, environmentally wise and sustainably conscious to invest in a technology suited for the future and not one from the past?

Lack of Regional Waste Management strategy

In the September 30th 2000 edition of the *GAZETTE OFFICIELLE DU QUÉBEC* was published *QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT – LOI SUR LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 1998-2008*. In the publication, the Quebec government recognized a need to improve the manner in which waste was being treated in the

province. Some of the guiding principles talk about the need to recycle and make use of waste materials, regional ownership, public inclusion and the closure of trench landfills in certain areas. All in order to improve the environment, promote resource conservation and educate the public on what they can do to help.

When we talk about "Sustainable Development", we recognize that municipal solid waste is a potential energy source and a pivotal to resource management. More and more it is being agreed that above all MSW must be separated and treated close to the source in order to produce energy efficiently, minimize transportation costs and minimize the need for landfills. So why are we considering a landfill which does not produce energy from the methane, takes up valuable land in a wild region and is located more then 100km from the main source of garbage?

It was bestowed upon the regions to develop a residual waste management plan by 2002 and update it every 5 years, the purpose being to develop a region specific plan, catering to local needs. The goals were to divert 65% of recoverable materials and find an alternative to the trench landfills for the remainder of the residual waste by January 2009.

- The MRC de La Vallé de la Gatineau published its waste management plan in June 2006, and it rates a technical landfill site as slightly better than a trench landfill. It concludes that gasification is the most favourable solution for the region.
- The MRC of the Pontiac stated during the BAPE proceedings that it has made no commitment to the proposed technical landfill and is still assessing other options.
- The city of Gatineau published in October 2005 that it would maintain Lachute as its residual waste site until an appropriate solution is found. In the meantime the city of Gatineau states that they will pursue incineration, gasification, anaerobic digestion and vitrification technologies near the city. It is mentioned that consideration will be given to the proposed site in Alley-and-Cawood, but there is no indication that this is the desired solution.

So why are we debating this technical landfill at Alley-and-Cawood if the regions have not deemed it to be the desired course of action? The MRC's have not even determined what the appropriate solution is. Is the option being considered only because time is running out? The MRC's were delayed in producing their residual waste plans and will their conclusions be ignored for a quick but "forever" decision from which there would be no turning back.

Once the site is created, the damage is done. I assume it would be a long term commitment to the vendor which would be expensive to get out of. Even if the MRC plans eventually preclude the need for a technical landfill site, the fact that it is there, I'm sure it would attract waste from outside the region, or outside the provinces, not to mention the potential to support the waste requirements of LDCs parent company, Cohen and Cohen.

I don't believe the MRC's are ready to unveil their waste management plans. I'm also doubtful, at least from what I have heard through the BAPE process, that any of them sees a technical landfill as their waste management solution. I'll even go one step further and say that I'm convinced that most people think a landfill to be an archaic solution to waste management. So, it's been said once and I'll say it again "Why are we here?"

Lack of transparency in the process

The manner in which the proponent approached a small municipality with an unsolicited proposal and somehow managed to gain privileged access to government property and trigger a BAPE process, has created the impression that the interests of a private developer and a small group of local citizens are more important than those of the community at large. There is no evidence that a technical landfill site is really required by the regional government, no documented site selection process, no competitive tender and vendor selection process. Taxpayers have the right to know that due process is being followed in the expenditure of government funds.

It is the public who triggered the BAPE process and worked relentlessly to understand why this project is being considered at this location and by this service provider. The responsibility has fallen on the shoulders of the population to spend valuable time and effort learning about engineered landfill sites and what other solutions exist. This should have been done by the MRCs i.e. evaluate options, consult the public and develop a waste management plan. I'm certain that this unsolicited proposal would have been approved already if not for the due diligence performed by concerned citizens.

Conclusion

In summary, this proposed mega dump must be stopped. There is no regional waste management strategy which has identified the need for a landfill. There is a lack of transparency in the vendor selection process, and the environmental impact is monumental and unacceptable.

If I consolidate everything I have seen, read and heard about this proposal, I'm left with some serious fundamental concerns. When a project, especially one of such

environmental gravity as this one, can be expected to perform within norms only with the utmost stringent attention and verification of the everyday operation, I must ask: “Will it really work as they say it will”?

It is clear that this proposal is not addressing the waste management requirements of the region, it simply addresses the needs of LDC's shareholders, and if the project proceeds these shareholders will be the only winners. The community, the taxpayers, and the environment will bare the full costs, now and into the next century.

Sincerely,

The Fowler Family
Kazabazua, QC